

GUIDE L'ARBITRAGE



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL



GUIDE DE L'ARBITRAGE

SOMMAIRE



GUIDE DE L'ARBITRAGE

I / AVANT MATCH	Ρ.	1
II / PENDANT MATCH	Ρ.	3
III / ADDES MATCH	D	5



I / AVANT MATCH

1. Les Indisponibilités

- Renseigner ses indisponibilités **21 JOURS** maximum en amont des dates concernées.
- Saisir **OBLIGATOIREMENT** ses indisponibilités sur le compte **"My FFF"**
- En cas de problème avec le compte, envoyer son indisponibilité sur l'adresse mail : cda@district75foot.fff.fr et joindre un justificatif.

2. **Tenue**

- Sifflet
- Cartons
- Ecusson obligatoire
- Montre/Chronomètre
- Tenue d'arbitre soignée







3. <u>Timing procédure d'avant match</u>

La **CDA** exige le timing suivant à tous les arbitres afin de pouvoir exercer les fonctions dans les meilleures conditions :

HEURE	MISSIONS
J - 1*	Consulter ses désignations et contrôler les infos du match (horaires, lieu). Si trio, contacter les autres arbitres pour se coordonner. *Vendredi soir et/ou Samedi 12h00
H - 1h15	Arrivée au stade et salutation des différents acteurs de chaque club
H - 1h00	Installation aux vestiaires, préparation des équipements et demande de matériels (tablette, couleurs maillots)
H - 50 min	Vérification du terrain (état, sécurité, équipement, arrêté municipal)
H - 35 min	Contrôle des licences, et validation de la feuille de match avec les capitaines et/ou dirigeants + consignes d'avant match
H - 30 min	Echauffement (15 min)
H - 15 min	Rentrée aux vestiaires avec les deux équipes
H - 7 min	Sortie pour vérification des équipements
H - 2 min	Protocole fair-play d'avant match (poignées de main)



II / PENDANT MATCH

1. <u>Rappel des Temps de Jeu</u>

SENIORS	2 X 45 min
U 20	2 X 45 min
U 18	2 X 45 min
U 16	2 X 45 min
U 18 F	2 X 40 min
U 15 F	2 X 40 min
U 15 G	2 X 40 min
U 14	2 X 40 min

Mi-temps: Elle ne doit pas excéder 15 min





2. Réserves Techniques

Pour être recevable : Une réserve doit être déposée à l'arrêt de jeu qui est la conséquence de la décision contestée, ou au 1er arrêt de jeu s'il s'agit d'un fait sur lequel il n'est pas intervenu.

Dépôt de la réserve : L'arbitre appelle les deux capitaines ainsi que l'arbitre assistant. Il note sur sa carte d'arbitrage, précisément les informations données par le capitaine de l'équipe plaignante en précisant la minute et le score au moment du dépôt.

Après le coup de sifflet final : il invite les deux capitaines à son vestiaires pour transcription de la réserve. Il inscrit lui-même la réserve mot pour mot et effectuera un rapport à la commission compétente.

3. **Incidents**

En cas d'incidents, remonter directement les informations **aux instances** dans les plus brefs délais par le biais des numéros suivants :

- CDA 75 : 06 34 12 74 43 - UNAF 75 : 06 62 29 87 86

Par la suite, envoyer **rapidement un rapport (48 h maximum)** à l'instance par mail : **cda@district75foot.fff.fr.**



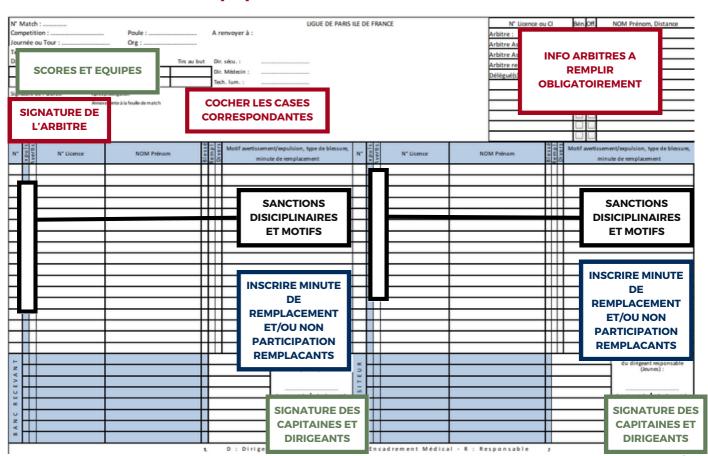


III / APRES MATCH

1. Feuille de Match

La FMI (Feuille de Match Informatisée) doit être clôturée obligatoirement après le match en compagnie des capitaines et dirigeants des deux équipes.

Si Feuille de match papier :





2. Rapport

La rédaction du rapport d'arbitrage en complément de la feuille de match est obligatoire pour toute exclusion, réserve, absence et incident.

Utiliser le formulaire du District 75 actualisé sur le compte "My FFF" et doit être envoyé à <u>cda@district75foot.fff.fr</u> avant le <u>mardi 12h00</u> pour traitement lors de la commission compétente.

Toutes les mentions doivent être remplies avec détails (personnes, faits précis sans interprétation en restant neutre). A sa lecture, le rapport doit être compris sans ambiguïtés ni interprétations par toutes personnes non présentes le jour des faits.



3. Indemnisations

Le club **recevant** (ou le **club demandeur** cas échéant) est responsable du règlement en chèques ou espèces de l'arbitre de la rencontre contre remise d'un justificatif). **Sans justificatif donné par l'arbitre, aucun reglement n'est possible!**

Si non règlement :

L'arbitre envoie sa fiche de non indemnisation et son RIB dans les **48h** après la rencontre à l'adresse suivante : **cda@district75foot.fff.fr**

4. Absences / Retards

En cas d'absence ou de retard, l'arbitre officiel désigné est tenu de prévenir le District le plus rapidement possible en joignant un justificatif par courriel : cda@district75foot.fff.fr

Il est interdit pour un arbitre arrivé en retard de remplacer un arbitre (bénévole ou non) ayant pris sa place quelque soit le moment.



GESTUELLE

» Le coup franc :

l'arbitre indique la direction du camp sanctionné.



» Le coup de pied de but :

l'arbitre a le contact visuel avec son arbitre assistant et tous les deux indiquent la surface du but.

» Le coup de pied de coin :

l'arbitre indique du bras la direction du piquet de coin. L'arbitre assistant étend son drapeau en direction de la base du piquet de coin.





» La rentrée de touche :

l'arbitre indique au joueur l'endroit où la rentrée de touche doit être effectuée. L'arbitre assistant indique par la direction de son drapeau l'équipe qui en bénéficie.

GUIDE L'ARBITRAGE



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS 01 88 61 98 48 / 06 34 12 74 43

cda@district75foot.fff.fr www.district75foot.fff.fr